

Synthèse

Le 2 mars 2020

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 2 MARS

32 rapports ont été examinés par les membres de la Commission permanente de l'Assemblée départementale des Hauts-de-Seine.

HABITAT

Aides départementales à l'habitat privé. L'Assemblée départementale accorde les 26 subventions suivantes :

- 23 subventions d'un montant total de 56 211 € au titre de l'aide à l'amélioration de l'habitat privé,
- 1 subvention d'un montant de 38 755 € au titre de l'aide aux syndicats des copropriétaires,
- 2 subventions d'un montant total de 6 000 € aux nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile en vue de réaliser des travaux d'adaptation de leur logement.

AFFAIRES SOCIALES

Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées – Axe 2 – Forfait autonomie 2020. L'Assemblée départementale approuve les subventions d'un montant total de 902 606 € alloués au titre de l'axe 2 – Forfait autonomie du programme d'actions coordonnées défini par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie pour l'année 2020 :

- 227 344 € alloués à 8 CCAS des communes du nord du département, gestionnaires de résidence autonomie,
- 449 414 € alloués à 9 CCAS des communes du sud du département et à ARPAVIE, gestionnaires de résidence autonomie,
- 225 858 € alloués à Hauts-de-Seine Habitat.

FINANCES

Association amicale des conseillers généraux ou anciens conseillers généraux des Hauts-de-Seine (AACG 92) – Attribution d'une subvention au titre de 2020. L'Assemblée départementale approuve l'attribution d'une subvention d'un montant maximum de 850 000 € à l'AACG 92 pour l'année 2020. La convention correspondante est approuvée.

PERSONNEL

RIFSEEP : création d'une IFSE « Régie ». L'Assemblée départementale approuve l'instauration d'une IFSE « régies » versée en complément de l'IFSE prévue par la délibération du 19 juin 2017 portant réforme du régime indemnitaire en vue de la mise en place du RIFSEEP.

AFFAIRES ET CONSTRUCTION SCOLAIRES

Convention entre le Département des Hauts-de-Seine, le collège François Truffaut d'Asnières-sur-Seine et l'Institut départemental Gustave Baguer relative au fonctionnement de la restauration scolaire au collège François Truffaut et l'Institut départemental Gustave Baguer. L'Assemblée départementale approuve la convention à conclure entre le Département des Hauts-de-Seine, le collège François-Truffaut à Asnières-sur-Seine et l'Institut départemental Gustave-Baguer relative au fonctionnement de la restauration scolaire des deux établissements.

Subventions 2020 pour l'occupation des gymnases non départementaux par les collèges publics du Département. L'Assemblée départementale approuve :

- le versement aux collèges publics du Département de la subvention pour l'utilisation des gymnases municipaux sous la forme d'un acompte représentant 90% des sommes utilisées l'année précédente et tenant compte le cas échéant des reliquats des exercices précédents, puis d'un éventuel solde, versé en fin d'exercice, si le montant de l'acompte n'a pas été suffisant pour couvrir les frais d'utilisation de l'année en cours, au vu des justificatifs des heures réelles d'occupation des gymnases,
- le non versement de l'acompte de subvention pour l'utilisation des gymnases municipaux aux établissements qui présentent un reliquat de crédits pour l'utilisation des gymnases municipaux, dont le montant correspond à au moins 70% des dépenses réelles constatées sur une année, le forfait pour l'utilisation des gymnases municipaux ne pouvant être utilisé que pour financer l'objet au titre duquel il est servi,
- l'attribution de subventions exceptionnelles aux collèges publics pour l'utilisation des gymnases des lycées. Cette subvention correspond à la totalité des dépenses annuelles, calculées sur la base d'un nombre d'heures d'utilisation prédéfini avec l'établissement.

Les élus départementaux allouent 55 subventions d'un montant total de 738 015,64 € :

- 717 695,64 € alloués à 53 collèges publics pour financer l'utilisation des gymnases municipaux, à titre d'acomptes pour 2020,
- 20 320 € alloués à 2 collèges publics pour financer l'utilisation des gymnases des lycées, au titre de l'année 2020.

Transport des collégiens des Hauts-de-Seine au Château de Versailles. L'Assemblée départementale approuve la prise en charge par le Département pour un montant annuel de 40 000 € du transport des collégiens alto-séquanais à l'occasion des sorties scolaires organisées par les collèges dans le cadre de la manifestation #5000collégiensàVersailles, le 18 mai 2020, puis en 2021 par les établissements qui en font la demande.

Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein de divers organismes.

L'Assemblée départementale désigne pour représenter le Département des Hauts-de-Seine au sein du conseil d'administration de l'université Paris Nanterre :

- Camille Bedin en qualité de titulaire
- Aurélie Taquillain en qualité de suppléant(e)

Les élus départementaux désignent pour représenter le Département des Hauts-de-Seine au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Paris Nanterre :

- Frédérique Collet en qualité de titulaire
- Nathalie Léandri en qualité de suppléant(e)

CULTURE

Mission Vallée de la Culture : mécénat de l'entreprise Pierre Frey pour la rénovation de la chambre Chateaubriand de la Maison de Chateaubriand au Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups. L'Assemblée départementale accepte le mécénat en nature de l'entreprise Pierre Frey valorisé à hauteur de 3 368 €, consistant en don de tissus muraux, en vue des travaux de rénovation de la chambre Chateaubriand de la Maison de Chateaubriand, au Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups. La convention de mécénat correspondante est approuvée.

Musée Départemental Albert-Kahn : contrat de mise à disposition d'espaces à titre gratuit pour l'organisation de cérémonies de thé. L'Assemblée départementale approuve la mise à disposition à titre gratuit de la Maison « Seiyu-an » et du Pavillon de thé au profit de l'Association Urasenke-Konnichian en vue de l'organisation de cérémonies de thé dans la tradition japonaise. Le contrat de mise à disposition à titre gratuit est approuvé.

Musée du Domaine Départemental de Sceaux : avenant n° 1 au contrat de prêt dans le cadre de l'exposition intitulée *Ile-de-France, un paquebot pour l'Art déco* présentée au Musée des Années Trente à Boulogne-Billancourt du 16 octobre 2019 au 10 février 2020. L'Assemblée départementale approuve l'avenant au contrat de prêt entre le Département des Hauts-de-Seine et la Commune de Boulogne-Billancourt, en vue de prolonger la durée du prêt de deux œuvres de Marcel Gaumont provenant du Musée du Domaine départemental de Sceaux jusqu'au 30 mars 2020, dans le cadre de l'exposition intitulée « Ile-de-France, un paquebot pour l'Art déco », présentée au Musée des Années Trente, depuis le 16 octobre 2019.

Direction des Archives Départementales : contrats de prêt d'œuvres en vue de l'exposition consacrée aux expositions universelles de 1855 à 1900 organisée du 23 mars au 10 juillet 2020. L'Assemblée départementale approuve les contrats de prêt d'œuvres à titre gratuit, entre le Département et le Ministère de la Culture – Archives nationales, et entre le Département et la Ville de Suresnes – Musée d'histoire urbaine et sociale, dans le cadre de l'exposition consacrée aux expositions universelles de 1855 à 1900.

Direction des archives départementales : convention constitutive d'un groupement de commandes entre les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine en vue de la réalisation des prestations de restauration de documents d'archives et patrimoniaux. L'Assemblée départementale approuve la constitution d'un groupement de commandes entre le Département des Yvelines et le Département des Hauts-de-Seine en vue de la réalisation de prestations relatives à la restauration de documents d'archives et patrimoniaux. La convention constitutive du groupement de commandes est approuvée.

Conventions de parrainage dans le cadre de Chorus 2020. L'Assemblée départementale approuve les conventions de parrainage entre le Département des Hauts-de-Seine et les sociétés 20 Minutes France SAS, Nova Régie, Le Bonbon, Yakart, Les éditions indépendantes, Paris Mêmes, Trace Global et Konbini, fixant les modalités de parrainage pour la communication et la valorisation du festival Chorus des Hauts-de-Seine 2020.

Etablissement public du château, du musée et du domaine de Versailles : restauration des grilles de l'Orangerie et rénovation des Grandes Ecuries royales pour la création du « Campus Versailles : patrimoine et artisanat d'excellence ». L'Assemblée départementale attribue 2 subventions départementales d'investissement d'un montant total de 5,8 M€ à l'Établissement public du Château, du musée et du domaine national de Versailles :

- 3 M€ alloués pour la restauration des grilles et des groupes sculptés de l'Orangerie du Château de Versailles,
- 2,8 M€ alloués pour les travaux de restauration des Grandes Ecuries royales du Château de Versailles, dans le cadre de l'opération *Campus Versailles : patrimoine et artisanat d'excellence*.

Les conventions correspondantes sont approuvées.

Attribution de subventions de fonctionnement. L'Assemblée départementale attribue 2 subventions départementales de fonctionnement d'un montant total de 2 211 784 € :

- 1 715 000 € alloués à l'association La Maîtrise des Hauts-de-Seine, pour l'année 2020,
- 8 000 € alloués à l'association Libraires en Seine,
- 40 000 € alloués à l'association MARTO,
- 448 784 € alloués à l'association Plus de Sons.

Les conventions correspondantes sont approuvées.

Candidature du Département à la consultation lancée par le Centre des monuments nationaux visant à attribuer une concession de travaux en vue de la réhabilitation et l'exploitation de biens immobiliers situés sur le Domaine national de Saint-Cloud.

L'Assemblée départementale approuve le principe d'une candidature du Département des Hauts-de-Seine aux deux lots de la consultation lancée par le Centre des monuments nationaux pour l'attribution de concessions de travaux, ayant pour objet la réhabilitation et l'exploitation de biens immobiliers situés dans l'emprise du domaine national de Saint-Cloud.

TRANSPORTS

Tramway T10 – Acquisition d'emprises foncières situées avenue de la Division Leclerc à Châtenay-Malabry auprès de la SEMOP Châtenay-Malabry Parc-Centrale. L'Assemblée départementale approuve l'acquisition, auprès de la SEMOP Châtenay-Malabry Parc-Centrale, des emprises foncières situées avenue de la Division Leclerc à Châtenay-Malabry, au prix total de 109 757 € comprenant une indemnité de emploi de 10 887 €.

L'indemnisation par le Département de la SEMOP Châtenay-Malabry Parc-Centrale pour la reconstitution de clôture d'un montant de 5 000 € à titre forfaitaire est approuvée.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

Acquisition et classement dans le domaine public routier départemental de la bretelle d'accès au boulevard de La Défense (RD 914) – Approbation d'une convention entre le Département des Hauts-de-Seine et la Commune de Nanterre. L'Assemblée

départementale approuve le transfert au Département des Hauts-de-Seine des terrains communaux constituant l'assiette de la bretelle d'accès au Boulevard de la Défense (RD 914), entre la limite communale avec Courbevoie et le Boulevard de la Défense, à Nanterre, et son classement dans le domaine public routier départemental, à la suite de son déclassement du domaine public routier de la commune de Nanterre.

Convention de fourniture à titre gratuit des ressources du Département des Hauts-de-Seine à l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine – Avenant 2.

L'Assemblée départementale approuve l'avenant à la convention de fourniture à titre gratuit des ressources du Département des Hauts-de-Seine à l'Etablissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine, dans le cadre du transfert de la gestion des opérations d'entretien et d'exploitation de la voirie.

Convention d'études pour améliorer la connaissance du trafic et de ses nuisances sur le boulevard périphérique parisien. L'Assemblée départementale approuve la convention d'études pour améliorer la connaissance du trafic et de ses nuisances sur le boulevard périphérique parisien, à conclure entre l'Etat, la Région, la Métropole du Grand Paris, les trois Départements de la Petite couronne, la Ville de Paris et Ile-de-France Mobilités.

Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Courbevoie concernant la réalisation des études et des travaux de réaménagement de l'avenue Gambetta (RD 9) et des espaces publics du cœur de ville. L'Assemblée départementale approuve la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Courbevoie pour la réalisation des études et travaux de réaménagement de l'avenue Gambetta (RD 9) et des espaces publics au cœur de la ville.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

Acquisition de deux parcelles pour le Parc de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry. L'Assemblée départementale approuve l'acquisition par le Département auprès du syndicat des copropriétaires de la résidence « Prévert » au prix d'un euro, de la parcelle de 22 m² située chemin de la Justice, et de la parcelle de 32 m² située avenue Jean-Jaurès à Châtenay-Malabry.

Constitution de servitudes pour le passage de liaisons électriques à Clamart et au Plessis-Robinson. L'Assemblée départementale approuve la convention de constitution de servitude à titre gratuit au profit de la société RTE pour le passage de liaisons électriques souterraines dans les sous-sols de parcelles départementales situées à Clamart et au Plessis-Robinson.

Convention de groupement de commandes entre les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine pour la passation et l'exécution d'un marché relatif à des prestations d'inventaire physique, de mise à disposition d'un logiciel d'inventaire et de rapprochement comptable des biens mobiliers. L'Assemblée départementale approuve la constitution d'un groupement de commandes entre le Département des Hauts-de-Seine et le Département des Yvelines, en vue de la réalisation de prestations d'inventaire physique, de mise à disposition d'un logiciel d'inventaire et de rapprochement comptable des biens mobiliers, en faveur des services concernés des deux Départements. La convention constitutive du groupement de commandes est approuvée, le Département des Hauts-de-Seine est désigné pour assurer les missions de coordinateur.

COMMANDE PUBLIQUE

Election du représentant du Département et de son suppléant à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes constitué avec la Commune de Sceaux pour la passation des marchés nécessaires à la requalification des espaces publics de la place du Général de Gaulle à Sceaux. Sont élus, en qualité de représentants du Département au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes constitué entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Sceaux pour la passation des marchés nécessaires à la requalification des espaces publics de la place du Général de Gaulle à Sceaux :

- Georges Siffredi en tant que titulaire,
- Nathalie Léandri en tant que suppléant€.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Convention entre le Département des Hauts-de-Seine et le syndicat mixte ouvert Seine-et-Yvelines Numérique relative à l'infogérance de l'infrastructure de l'Environnement Numérique des Collèges du Département des Hauts-de-Seine. L'Assemblée départementale approuve le principe du recours aux services du syndicat mixte Seine-et-Yvelines Numérique pour la gestion du volet infrastructure de l'Environnement numérique des collèges du Département des Hauts-de-Seine. La convention correspondante est approuvée.

PREVENTION ET SECURITE PUBLIQUE

Programme départemental d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance – Attribution de deux subventions d'investissement pour des dispositifs de vidéo-protection urbaine aux Communes de Courbevoie et Levallois-Perret. L'Assemblée départementale approuve le versement de 2 subventions d'investissement pour un montant total de 30 039,83 € en vue de l'extension de dispositifs de vidéo-protection urbaine :

- 19 148,41 € alloués à la Commune de Courbevoie,
- 10 891,42 € alloués à la Commune de Levallois-Perret.

TRES HAUT DEBIT ET OPEN DATA

Convention de partenariat en matière de diffusion de données partenaires sur la plateforme *Open Data* du Département avec la Ville de Colombes. L'Assemblée départementale approuve la convention entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Colombes fixant les modalités de diffusion des données de la Ville sur la plateforme Open Data du Département.

SPORTS

Approbation du recours à la concession de service public relative à la gestion et à l'exploitation du golf, du tennis et du restaurant du Domaine départemental du Haras de Jardy. L'Assemblée départementale approuve le principe de l'exploitation et de la gestion en concession de service public du golf, du tennis et du restaurant du Domaine départemental du Haras de Jardy.

Contacts presse

Muriel HOYAUX
Amélie CHABUET

tél. : 01 76 68 81 99

courriel : presse92@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr